

C'est ce qui fait de nous un partenaire fiable et qui sous-tend de bonnes relations. Notre politique étrangère repose sur un certain nombre de grandes constantes: la nature d'un pays composé de deux grands groupes linguistiques et de nombreuses cultures; l'appartenance du Canada au Commonwealth et à la Francophonie; la structure fédérale de l'État canadien; le volume et la composition de nos échanges ainsi que la nécessité de rechercher constamment de nouveaux débouchés; notre proximité des États-Unis; nos liens étroits, en tant que pays d'immigration, avec l'Europe; un pays qui borde trois océans; notre amour de la liberté et notre aversion pour l'agression; et enfin, notre idéalisme pragmatique qui nous pousse à rechercher un monde plus juste et plus sûr. Ces facteurs sont reconnus par la communauté internationale et confèrent une stabilité remarquable à l'ensemble de nos relations.

Bien sûr, comme il surgit de nouvelles questions et que perdurent de vieux problèmes, nous devons réévaluer certaines de nos façons de poursuivre nos objectifs. L'invasion de l'Afghanistan a entraîné une modification sensible de nos relations avec l'URSS, de même qu'une attention renouvelée aux vues de nos alliés et à leur coopération. Dans ce dossier comme dans tant d'autres, les grandes lignes du changement étaient naturelles et tout à fait prévisibles. Je crois que nous risquons de trop disperser nos efforts si nous tentons de revoir tous les aspects de notre politique étrangère, tout comme nous risquons de soulever de fausses questions ou de semer le doute dans l'esprit de nos partenaires. Pour ces raisons, j'incite fortement le Comité à choisir, pour examen, des questions importantes et bien délimitées.

Je suis tout particulièrement désireux de voir progresser les discussions Nord-Sud et j'ai été très heureux que l'on ait créé un Groupe de travail parlementaire sur les questions Nord-Sud. Ces problèmes exigent de la créativité et réclameront des décisions difficiles de la part des pays industrialisés. Il est impératif que ces questions soient davantage débattues sur la place publique, surtout que la compréhension du public sera absolument essentielle si nous voulons être en mesure de trouver les bonnes réponses. Je crois que le Parlement a un rôle clé à jouer dans la promotion de cette compréhension. Par ailleurs, il existe de par le pays des individus et des groupes qui, du fait de leur expérience ou de leurs études, ont développé des perceptions valables des problèmes entourant les relations Nord-Sud. Nous pourrions tirer profit d'une enquête qui mette à contribution ces acquis.

Je m'arrêterai maintenant à certaines des questions clés à l'heure actuelle.

Pêches

Un certain nombre de grandes questions marquent toujours nos relations bilatérales avec les autres pays, mais je me contenterai aujourd'hui d'en mentionner une qui me préoccupe particulièrement, tout comme le Gouvernement d'ailleurs. Il y a un peu plus d'un an, soit en mars 1979, le Canada et les États-Unis ont signé deux accords prévoyant un régime de coopération pour la gestion des pêches de la côte Est et pour l'adjudication du différend relatif aux frontières maritimes dans le golfe du Maine. Depuis lors, nous avons à plusieurs reprises saisi le gouvernement américain de l'importance de ces accords et de l'urgence de leur ratification. Nonobstant la réaffirmation par l'Administration américaine de son engagement envers les traités, il s'est produit des retards inexplicables dans la présentation des textes au Sénat, et peu de progrès ont été réalisés depuis.